



BREVET PROFESSIONNEL – COIFFURE

Site de formation continue – Loiret
44 rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 Orléans cedex

Public concerné :

- Demandeur d'emploi, salarié, chef d'entreprise

Prérequis :

- Être professionnel du secteur de la coiffure et titulaire du CAP coiffure

Nombre de participants :

- De 5 à 16 stagiaires

Dates :

1^{ère} année : du 25/09/2023 au 24/06/2024

2^{ème} année : du 23/09/2024 au 26/05/2025

Durée :

- 24 mois

Jours et Horaires :

- le lundi
- variable (de 8h00 à 18h00)

Tarif :

- 14 € de l'heure
- Eligible au CPF
- RNCP N°12281
- Forma code 42050

Objectif général

✔ Se préparer au management ou à la création ou reprise d'un salon

Objectifs pédagogiques

- ✔ Maîtriser les techniques de soins capillaires, de la coupe, de coloration et du coiffage
- ✔ Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées
- ✔ Assurer l'animation et la gestion du personnel
- ✔ Assurer la vente et le développement des produits et services
- ✔ Participer à la gestion administrative et financière

Programme

✔ Le contenu de la formation dispensée est conforme au référentiel du diplôme préparé s'agissant d'une formation diplômante.

✔ **Formation continue sur 2 ans** en contrat de professionnalisation (informations sur www.opcoep.fr) ou en contrat de formation individuel.

- 1^{ère} année : **35 lundis de 8h (280h)**
- 2^{ème} année : **34 lundis de 8h (272h)**

Les autres jours de la semaine se déroulent en entreprise.

- ✔ **Création, couleur, coupe, coiffage**
- ✔ **Modification durable de la forme**
- ✔ **Épreuve professionnelle au choix du candidat**
Coiffure événementielle **ou** coupe homme et entretien du système pilo-facial

▼ **Matières dispensées :**

- Travaux pratiques (8h)
- Technologie/vente (4h)
- Gestion management (3h)
- Biologie (2h)
- Arts appliqués (2h)
- Sciences physiques et chimiques (2h)
- Expression et connaissance du monde (français/histoire-géographie) (3h)

Parcours de formation individuel

- ▼ Le nombre d'heures de formation à suivre est individualisé.
Une personne titulaire d'un BAC PRO et/ou BAC GENERAL peut être dispensée d'expression et connaissance du monde. (*reconnaissance des diplômes issus des états membres de l'union européenne, de l'espace européen ou de l'association européenne de libre-échange permettant la dispense des domaines généraux.*)

Formateurs

- ▼ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ▼ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations. Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

Documents remis

- ▼ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ▼ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ▼ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ▼ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ▼ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ▼ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

Évaluation des acquis de la formation

- ▼ Evaluations tout au long de la formation par les formateurs au moyen d'exercices (contrôle continu).
- ▼ Remise d'une attestation de compétences à l'issue de la formation.
- ▼ Examen du BP.
- ▼ Taux de réussite aux examens (année 2022) : 70%

Suivi post formation

- ▼ **Poursuivez votre parcours avec d'autres formations qualifiantes :**
BM coiffeur

▼ **Secteurs d'activités**

Il peut gérer son entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile, occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique « manager », chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel

▼ **Type d'emplois accessibles :**

Coiffeur, artisan-coiffeur

▼ **Code(s) ROME :**

D1202 - Coiffure

M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

▼ **Références juridiques des réglementations d'activité :**

Au titre de la loi du 5 juillet 1996 qui modifie la loi n°46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, il peut exercer le contrôle effectif et permanent de de toute entreprise ou établissement de coiffure.

Bilan pédagogique du stage

- ▼ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

Renseignements et inscription :

Votre contact formation : Alexandra MICHAUD – 02 38 62 99 99 – formation-continue.45@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation : Elodie GUIET – 02 38 62 99 92 –

formation-continue.45@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation :

Adresse : 44 rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 Orléans cedex

N° de téléphone : 02 38 62 18 54

Mail : formation-continue.45@cma-cvl.fr